

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

on s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 31 JUILLET

Élections Législatives

DIMANCHE 29 AOUT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER

Député sortant

MANIFESTE

Des PRODUCTEURS de BLÉ

Les soussignés,

Considérant que l'Agriculture Française produit tous les ans de 90 à 100 millions d'hectolitres de blé, d'un prix de revient moyen de 22 fr. l'hectolitre, et procure de ce chef seul à la communauté une ressource annuelle s'élevant à plus de deux milliards de francs;

Considérant que nulle autre industrie n'étant susceptible par elle-même de fournir des produits aussi importants, l'intérêt général du pays exige que l'Agriculture Française ne périclite pas;

Attendu, néanmoins, qu'à la suite de circonstances diverses, notamment des facilités laissées à certains accapareurs, le prix du blé est tombé à 15 fr. l'hectolitre : fait qui constitue pour l'Agriculture une perte de 7 fr. par hectolitre, et, pour l'ensemble du pays, une perte de 700 millions environ;

Considérant que cette situation pénible dure depuis trop longtemps déjà, devient chaque jour plus intolérable, et ne peut se continuer sans amener une perturbation générale;

Qu'en effet, l'alimentation à bon marché des gens des villes ne peut être atteinte en causant la ruine des populations des campagnes;

Qu'il est, cependant, palpable qu'il y a solidarité étroite entre la prospérité de l'Agriculture et celles des autres industries, les 20 millions de ruraux étant non seulement des producteurs, mais aussi des consommateurs, et même des principaux clients de l'Industrie Française;

Qu'il importe donc à l'intérêt général que l'Agriculture, considérée de tous temps, et à juste titre, comme le plus important facteur de la richesse de la France, demeure capable de continuer à remplir sa mission de nourricière du pays, sans cependant devenir sa vache à lait;

Déclarent qu'ils n'accorderont leurs votes qu'aux candidats qui seront expressément engagés dans leurs professions de foi à protéger sérieusement et efficacement l'Agriculture et tout spécialement à faire le possible, au moyen des tarifs douaniers et par tous autres moyens, pour obtenir que le prix de vente de l'hectolitre de blé se fixe entre 22 et 25 fr., prix de revient.

L'Écho Saumurois était paru, samedi, lorsque la dépêche suivante de l'Agence Havas nous est parvenue :

« Le gouvernement siamois accepte sans réserve toutes les conditions de l'ultimatum de la République française. »



M. KERGALE

DIRECTEUR DE LA Démocratie rurale

C'est avec une réelle satisfaction que nous donnons à nos lecteurs le portrait de M. Kergal, le vaillant luttant, auquel nous devons bientôt le dégrèvement des charges qui accablent les agriculteurs. Ce portrait, nous le devons à l'obligeance d'un ami, qui nous l'a communiqué avant tous les autres journaux, et cette reproduction anticipée est une véritable prime réservée aux lecteurs de l'Écho Saumurois. — A quelque opinion que l'on appartienne, on ne peut qu'applaudir aux efforts de ce Breton opiniâtre qui s'est donné la tâche de vaincre l'indifférence gouvernementale et de relever notre Agriculture, que le célèbre économiste et financier Sully appelait les mamelles de la France.

La suppression de l'impôt foncier, tel est le but aujourd'hui visé par l'infatigable directeur de la Démocratie rurale. Puisse-t-il y arriver promptement, pour courir aussitôt à une nouvelle réforme.

INFORMATIONS

RÉUNION DES MINISTRES

Le prince Wadhama ayant annoncé samedi au ministre des affaires étrangères que son gouvernement acceptait l'ultimatum sans réserves ni restrictions, M. Develle en a aussitôt averti le président du conseil, qui a convoqué ses collègues en conseil.

Plusieurs membres du cabinet étant absents, il a été décidé que cette communication serait faite dans un conseil des ministres le lendemain.

Les membres absents ont été convoqués télégraphiquement, puis M. Develle s'est rendu à Marly pour informer M. Carnot.

LES RÉCOMPENSES AGRICOLES

Le ministre de l'agriculture se dispose à prendre une mesure plus efficace pour le développement agricole que le fameux ruban vert.

Les récompenses consisteront désormais en machines perfectionnées.

Ce n'est là un excellent moyen de propager

un outillage permettant de tirer de la terre le meilleur parti possible.

En effet, l'hectare qui rapporte en Angleterre 22 hectolitres de blé, en Allemagne 18 hectolitres, ne donne en France en moyenne que 15 hectolitres.

LE BACHOT.

Sait-on combien de bacheliers au baccalauréat viennent de passer leur examen écrit ou oral à la Sorbonne?

Quatre mille cent candidats !!!

Quelle pépinière de quémandeurs !

L'INCIDENT BOURÉE

En 1883, M. Bourée, ministre en Chine, ayant échoué dans une mission, avait dû être désavoué par le gouvernement français.

Il avait alors donné sa démission et il était resté en Chine où il aurait tenu un langage assez singulier.

Il aurait dit, entre autres choses, que la Chine devait insister et que la France céderait à ses exigences.

Un rédacteur de la France a eu une entrevue avec un attaché du ministère des affaires au sujet des accusations portées contre M. Bourée, notre ambassadeur à Bruxelles, dans un livre de M. Paul Dœlle, paru chez Savine.

M. Paul Dœlle est rédacteur au Temps. Les attachés du quai d'Orsay montrent une grande réserve à ce sujet.

L'un d'eux prétend que ce livre est une vengeance électorale. D'autres ont dit que les accusations les plus probantes ne pourraient venir que de M. Ferry, mais il est mort.

Quoi qu'il en soit, on attend une réponse de M. Challemel-Lacour et de M. Billot.

A BANGKOK

Un grand conseil ayant été tenu à la Cour, le parti de la paix l'a emporté et l'ordre a été télégraphié au prince Wahama d'accepter l'ultimatum français.

Le ministre anglais a été aussitôt prévenu.

SOUSSION DE BEHANZIN

Des dépêches officielles confirment que Behanzin a demandé à faire sa soumission.

CORNÉLIUS HERZ

On mande de Londres que la santé de Cornélius Herz est assez rétablie pour qu'il soit conduit à Londres.

L'ANGLETERRE ET LE SIAM

Une note envoyée de Paris aux journaux anglais prétend que, en ce qui concerne les provinces du Haut-Mékong, cédées par l'Angleterre au Siam, il est entendu que ces provinces feront le sujet de négociations ultérieures entre les gouvernements français et anglais.

A ROME

Aucun correspondant même italien, ne sera admis à suivre les manœuvres navales de la Spezzia.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 30 juillet 1893.

Une nouvelle crise a éclaté cette semaine sur le marché de Londres et, si elle a eu sa répercussion sur la nôtre, elle n'a sérieusement atteint que les valeurs internationales. Les rentes françaises ont bien supporté le choc ainsi qu'en témoignent leur cote : le 3 0/0 finit à 98.45 ; le 4 1/2 à 106.45.

La Rente Italienne et l'Extérieure en sortent

fort éprouvées. La première est tombée à 86.70 ensuite les achats de Berlin l'ont un peu relevée à 87.50. Quant à l'Extérieure, elle doit uniquement sa reprise au vote du budget de M. Gamazo, avec quelques modifications de peu d'importance.

Les sociétés de crédit ont été très fermes, indice caractéristique d'une reprise prochaine. La Banque de France cote 3.980.

Le Crédit Foncier est tenu à 957 fr. Ses obligations dont la solidité ne peut être discutée, après les débats qui ont eu lieu tout récemment à la Chambre et au Sénat, ont une activité de bon aloi.

Le Comptoir National d'Escompte reste à 485, le plus haut cours de la semaine ; ses succursales en province et à l'étranger participent dans une large mesure au développement de ses opérations.

Le Crédit Lyonnais s'est constamment négocié de 770 à 773 fr., conservant ses plus hauts cours.

On retrouve la Société Générale à 468. D'après son bilan au 30 juin, les bénéfices de ce mois se chiffrent, tous frais généraux déduits, à 287,079 fr. ; ce qui porte le montant total du compte de profits et pertes à 1,869,882 fr. pour le premier semestre de 1893.

La Banque d'Escompte se présente à 121.25. L'action des Immeubles de France a des demandes à 490 ; les obligations 3 et 4 0/0 cotent respectivement 382 et 472, coupon trimestriel à détacher le 10 du mois prochain.

Les résultats que la Société Nicoise de Transports Maritimes compte obtenir de l'exploitation de ses différentes lignes ont fait l'objet de calculs très complets, basés sur les documents les plus précis. Ils sont estimés à 1,350,000 fr. dont 450,000 fr. pour les lignes, de Corse seulement. En ce qui concerne ces lignes, la moyenne des voyageurs susceptibles de faire le trajet de Nice en Corse a été fournie par la compagnie P.-L.-M. elle-même. Et nous laissons de côté les subventions diverses et le trafic des marchandises qui viendront accroître sérieusement les profits.

On cote l'obligation des Cales de Radoub et Corderies Parisiennes à 435. Ce cours est appelé à être largement dépassé, car le revenu net de 5.80 que donne le titre est susceptible d'attirer les capitaux en quête d'emploi.

L'action de la Calédonie se retrouve à 502.

On cote 485 sur l'obligation du Chemin de fer National de l'Equateur.

L'obligation des Chemins Economiques termine à 449.50.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 31 JUILLET

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 20°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	756 mm	+ 25°
Hausse	» mm	
Baisse	» mm	
Température minima de la nuit		+ 13°

Les courses au trot

Le temps un peu incertain s'est heureusement maintenu dans l'après-midi, et, sauf une ou deux petites averses dont il faut à peine parler, la température a été très favorable aux courses d'hier.

Beaucoup de monde dans les tribunes et encore plus sur la pelouse. Peu de toilettes : est-ce la crainte du mauvais temps ou plutôt ne se réserve-t-on pas pour la semaine prochaine ?

En revanche, les voitures étaient nombreu-

ses, les équipages magnifiques et le défilé n'avait rien perdu de son coup-d'œil, au contraire.

Nos meilleures félicitations aux organisateurs de ces courses; du reste, le plus éloquent éloge que nous puissions faire du résultat de leurs efforts, c'est de dire que tout s'est passé sans incident ni accident et au contentement général.

Voici le résultat de ces courses :

PRIX DU GOUVERNEMENT

1^{re}, *Tourterelle*, à M. Goubault; 2^e, *Irma*, à M. Cesbron; 3^e, *Kossuth*, à M. Thoreau.

PRIX DU COMICE AGRICOLE

1^{re}, *Titine*, à M. Vilain; 2^e, *Reuzy*, à M. Guilbaud; 3^e, *Mousquetaire*, à M. Cailleaud.

PRIX DE LA VILLE DE SAUMUR

1^{re}, *Kara*, à M. Hublot; 2^e, *Vollige*, à M. Thomas; 3^e, *L'Amour*, à M. Richard.

PRIX DE VARRAINS-CHACÉ (AU TROT ATTELÉ)

1^{re}, *Fine I*, à M. Benon; 2^e, *Fine II*, à M. Benon; 3^e, *Trop-Petite*, à M. Houet.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

1^{re}, *Kara*, à M. Hublot; 2^e, *Foudroyante*, à M. Cailleaud; 3^e, *Minette*, à M. Boileau.

PRIX DES SOUSCRIPTEURS

1^{re}, *Little*, à M. Odeau; 2^e, *Jeanneton II*, à M. Conard; 3^e, *Coquette*, à M. Bonneau; 4^e, *Tempête*, à M. Brunet.

Cette course a été particulièrement intéressante tant à cause des chevaux engagés que pour la façon dont elle a été menée.

PRIX DE LA LOIRE (AU TROT ATTELÉ)

1^{re}, *Irma*, à M. Bonneau; 2^e, *Incomparable*, à M. Maussion; 3^e, *Foudroyante*, à M. Cailleaud.

Irma, bien qu'ayant rendu 200 mètres sur 3,000, gagne brillamment la course, bien qu'elle lui ait été vivement disputée par *Incomparable*.

LA SAINT-DOMINIQUE A SAUMUR

Hier dimanche, la corporation des chapeliers de Saumur a célébré avec éclat la fête de son patron, saint Dominique. Comme l'an dernier, M. l'abbé Garnier, l'apôtre de la classe ouvrière, est venu prendre la parole à l'occasion de cette belle cérémonie, qui réunissait à onze heures, dans l'église Saint-Pierre, tous les membres de la corporation au nombre d'environ un millier. De nombreuses invitations avaient été lancées et nos concitoyens avaient tenu à montrer l'intérêt qu'ils portent aux œuvres d'association si florissantes de notre ville. Comme aux plus beaux jours de fêtes, l'église Saint-Pierre était trop petite pour contenir cette foule sympathique et recueillie.

Toujours imposant et cortège fait au drapeau de l'Association qui ouvre la marche, pendant que les voûtes de l'église retentissent au chant triomphal du *Magnificat*.

Après l'Evangile, M. l'abbé Garnier monte en chaire et, pendant une demi-heure, tient son auditoire sous le charme de sa parole entraînée. Les efforts de la providence pour reconstituer le Christianisme en France et ramener la nation française à l'esprit chrétien, tel a été le sujet de cet admirable sermon qui a produit sur l'auditoire une impression profonde.

Divers chants et cantiques ont été exécutés par les membres de l'Association, notamment le cantique des ouvriers, dont le refrain est si entraînant :

Espérance
De la France,
Ouvriers, soyons chrétiens !
Que notre âme
Soit de flamme
Pour le maître de tout bien !

Oui, notre excellente population est franchement désireuse de voir régner Dieu dans l'église, dans la famille et dans l'école. Le jour viendra où, malgré les efforts d'une municipalité intolérante, grâce aux travaux incessants des œuvres d'association, Dieu régnera en maître et en souverain et sera acclamé au grand jour dans ces splendides manifestations religieuses dont le rétablissement est attendu avec impatience.

Le soir, à quatre heures, nouvelle et imposante cérémonie à la chapelle de N.-D. des Ardilliers. Nouvelle allocution de l'infatigable abbé Garnier. L'éminent conférencier a insisté sur le rôle social de saint Dominique et montré comment le Rosaire peut et doit avoir de nos jours la même influence qu'au XIII^e siècle. Les maux dont souffre l'humanité sont éternellement les mêmes et les remèdes ne varient pas davantage. Ils sont surtout les leçons et les consolations que procure le souvenir des grands mystères de notre foi qui rappelle le Rosaire.

A six heures et demie, un banquet de plus de deux cents couverts réunissait, dans la grande salle de M. Magé et Civray, les membres de l'Association qui avaient bien voulu y prendre part, des représentants du clergé de la ville et des membres du comité d'initiative des œuvres saumuroises.

L'entente la plus cordiale n'a cessé d'y régner. Un magnifique chapelet a été offert à M. l'abbé Garnier qui, dans une magnifique improvisation, a rappelé les heureux résultats obtenus par sa courageuse initiative en vue d'obtenir le respect du repos dominical. C'est ainsi que les facteurs de la poste, à Paris, ont désormais trois dimanches de libres par mois. La fermeture des gares de petite vitesse et la suppression des trains de marchandises, le dimanche, ne sont plus qu'une question de temps.

Enfin, à Toulouse et à Marseille, la fermeture des magasins est chose acquise. Saumur n'a plus qu'à suivre l'exemple de ces deux grandes cités, dans la suppression de cette

mesure anti-religieuse, anti-social et anti-humaine : le travail du dimanche.

M. le Curé de Saint-Pierre a rappelé que, si l'Evangile laisse à l'homme toute liberté sur le choix des institutions sous lesquels il désire se placer, cet Evangile n'en doit pas moins tracer les grandes lignes, dans les rapports des citoyens entre eux et dans les lois qui régissent la famille.

M. Sourdeau, en sa qualité d'ancien soldat, porte un toast au drapeau de l'Association, ce drapeau autour duquel il convient plus que jamais de se serrer, en présence des attaques auxquelles les catholiques sont en butte. Cet appel vibrant et énergique aux courages et aux volontés a particulièrement ému l'assistance, qui a montré à l'orateur, par ses applaudissements, combien son appel avait été entendu et compris.

C'est également au milieu d'une vive émotion que M. Rouaud, dizainier de la Société, au nom de celle-ci, offre à son éminent président, M. de la Guillonnière, une superbe médaille en or, représentant, sur un côté, l'image de N.-D. du Travail, et sur l'autre une dédicace au militant défenseur des droits de la classe ouvrière.

Cette médaille est un véritable chef-d'œuvre de l'industrie saumuroise. M. de la Guillonnière rend hommage au sentiment de sacrifice et de sympathie auquel il doit ce témoignage d'affection, dont il se sent touché plus profondément qu'aucune parole ne saurait l'exprimer. Il remercie également ses vaillants collaborateurs dans l'œuvre de régénération qu'ils ont entreprise et particulièrement son cousin, M. Louis Mayaud, et M. Sourdeau.

Nous ne pouvons reproduire aujourd'hui l'admirable discours qui a suivi l'allocution de l'aimable président de la Société; nous espérons pouvoir le faire dans notre prochain numéro et nous terminons en affirmant que cette cérémonie laissera le meilleur souvenir à ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

LES PAROLES — LES ACTES

Le ministre de l'intérieur, dans une circulaire du 31 juillet 1884, traitait aux fonctionnaires de son département et aux maires la ligne de conduite à suivre en matière électorale :

« Au milieu des compétitions qui vont s'engager, vous n'aurez qu'un devoir à remplir : exiger de tous les partis, au-dessus desquels vous êtes placés, la stricte et rigoureuse application des lois.

« L'autorité dont vous êtes le dépositaire ne saurait, sous aucun prétexte et dans aucun cas, être mise au service d'intérêts particuliers. L'administration ne se diminue pas, elle

» s'honore, au contraire, en se réduisant au rôle de témoin impartial et de gardien vigilant de luttes électorales. »

Or aujourd'hui, en 1893, voici ce qui se passe :

Le secrétaire général de la préfecture, en grand uniforme, a présenté lui-même M. Béclard aux électeurs.

Les maires républicains suivent partout cet exemple.

D'où il faut conclure, suivant les termes mêmes de la circulaire du 31 juillet 1884, que si l'administration ne se diminue pas et s'honore au contraire en se réduisant au rôle de témoin impartial, elle se diminue singulièrement et se déshonore en pratiquant effrontément, officiellement, et avec une pression sans scrupule, la candidature officielle. — H. P.

(Journal de Maine-et-Loire.)

L'Incident Larroque-Béclard

M. Béclard veut bien être candidat officiel, mais il ne veut pas qu'on le lui dise. Notre confrère, M. Larroque, directeur du *Journal de Maine-et-Loire*, ayant pris cette liberté, M. Béclard riposte par une lettre plus que vive. M. Larroque s'étant jugé offensé a envoyé ses témoins à l'auteur de cette lettre.

M. Béclard ayant également réclamé la qualité d'offensé, un jury d'honneur a été constitué.

Le style Empire

On nous adresse la lettre suivante qui nous a paru assez amusante pour être reproduite :

« Monsieur le Directeur,

« Je viens de lire votre reproduction du *Courrier de Saumur*. Vous avez tort de lutter. Le « ralliage », c'est comme le vin, plus il est vieux, meilleur il est. D'ailleurs qui, dans le Saumurois, ne connaît le vin de 70? Un « ralliage de la même époque doit être du nectar, comparé à votre piquette de 93.

» UN LECTEUR ASSIDU. »

Plusieurs personnes nous demandent qui est HENRI SÉBILLE. Nous croyons devoir avertir la jeune génération que M. HENRI SÉBILLE n'est autre que le rédacteur en chef du *Courrier de Saumur*. HENRI SÉBILLE, dont on avait annoncé la mort, plus heureux que Rocambole, est effectivement ressuscité deux fois, une première fois sous le nom modeste de MARC DUNCAN et une deuxième sous le nom de DESGENAIS. Nous ne doutons pas que sa modestie n'ait énormément souffert de la publicité donnée à des œuvres absolument remarquables, mais le « style Empire » étant relevé à la mode, nous croyons devoir tenir nos lecteurs au courant de toutes les fantaisies de la mode.

Arrestations à Saumur

Un nommé Sauton, récemment condamné par le tribunal correctionnel de Saumur à trois

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux (Suite)

Il y eut quelques secondes de silence profond, puis le magistrat demanda :

— Et selon vous c'est pendant que vous étiez caché dans le placard que le crime aurait été commis ?

— Oui, Monsieur, répondit fermement Edgar.

Un nouveau sourire d'incrédulité erra sur les lèvres des auditeurs.

Le magistrat reprit :

— Et vous n'avez rien entendu ?

— Si !... un grand cri.

— Et vous n'avez pas bougé ?

— J'étais enfermé...

— Mais, tout à l'heure, qui vous a ouvert ?

— J'ai brisé la porte, comme vous pourrez vous en assurer.

— Vous avez pu la briser pour fuir et vous n'avez pas pu la briser pour défendre la mal-

heureuse que vous entendiez assassiner !

— Je ne savais pas... Si j'avais pu supposer... Il n'y a eu qu'un cri poussé, et je n'étais pas sûr qu'il vint de sa chambre. C'est n'est que lorsque j'ai entendu crier : « A l'assassin ! » que j'ai compris et que je suis sorti.

— C'est moi qui ai crié, dit Fernandez.

— Oui... J'ai entendu aussi monsieur appeler Delphine.

Alors dit le magistrat, comment vous expliquez-vous que le crime ait pu être commis ?

— Je ne me l'explique pas encore, Monsieur, répondit le malheureux Edgar qui sentait qu'il perdait du terrain et qu'il s'enfonçait peu à peu.

— Il faut-il qu'il fût venu quelqu'un pendant le court instant qui s'est écoulé entre votre entrée dans le placard et l'arrivée de M. Fernandez ?

— Assurément.

— Par où cette personne serait-elle entrée ?

— Je ne sais pas.

— Par où serait-elle sortie ?

— Je ne le sais pas davantage.

Le commissaire haussa les épaules.

— Votre système est absurde !

Edgar tressaillit.

— Monsieur ! dit-il.

— Oui, absurde, poursuivit le magistrat avec force. Il ne donnerait pas le change à un enfant.

— Que croyez-vous donc, vous aussi, Monsieur ? fit le jeune homme devenu livide.

— Ce que je crois ? ce que croient tous ces messieurs.

D'un regard circulaire, il embrassa l'assistance et tout le monde inclina la tête en signe d'assentiment.

— Je crois que c'est vous qui avez fait le coup.

— Moi, fit Edgar hébété, moi?... Vous osez ?

— Qui voulez-vous que ce soit ?

— Vous osez m'accuser, moi, Edgar de Cordouan ?

— Qui voulez-vous que j'accuse ?

— Oh ! c'est infâme ! s'écria le malheureux qui se cacha la figure dans ses mains.

Puis il ajouta :

— Et pourquoi aurais-je commis ce crime odieux ? Pourquoi ?

— Eh ! le sais-je ? Une dispute. Un moment de colère. Votre maîtresse vous a peut-être menacé de faire manquer votre mariage.

— Non, Monsieur, non...

— Et dans ce cas, vous feriez mieux d'avouer.

— Je n'ai rien à avouer, dit Edgar. Je suis innocent !

— Alors défendez-vous... Pronvez que vous n'êtes pas coupable...

— C'est à vous, dit le jeune homme, à me prouver que je le suis !

— Oh ! ce ne sera pas long ! D'abord votre entrée dans la maison. Il est acquis que la serrure n'avait pas été forcée. Vous seul avez pu pénétrer ainsi. Ce n'est pas un voleur. Puis vos aveux...

— Quels aveux ?

— Des aveux involontaires... L'aveu de votre entrevue, de votre séjour à côté de la chambre où votre maîtresse était assassinée...

— J'ai dit ce qui s'était passé. Je n'avais rien à cacher...

— Soit. Nous allons bien voir...

Edgar de Cordouan avait repris toute sa dignité et tout son sang-froid devant l'accusation injuste dont il était victime.

Il ne tremblait plus. Il n'avait plus peur. Le danger était là, réel. Il lui tiendrait tête. Il était de la nature de ces gens qui ont peur dans l'ombre, devant une crainte imaginaire, mais

mois de prison pour voies de fait, a été arrêté hier soir dans les circonstances suivantes :

Se trouvant au bal Monestier, rue des Boires, vers onze heures, et la figure d'un danseur lui ayant déplu, Sauton se mit à l'invectiver et à le frapper. Le patron de l'établissement ayant voulu intervenir eut le même sort. L'agent Boudier le mit alors en état d'arrestation et le conduisit au violon, non sans avoir essayé force coups et injures.

Sauton a été mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Aujourd'hui à midi, l'agent Boudier a arrêté un individu qui venait de commettre un attentat à la pudeur sur une enfant d'une dizaine d'années. M. le commissaire de police a immédiatement ouvert une enquête.

Un bœuf échappé

Samedi soir, vers six heures et demie, un bœuf, que venait d'acheter un marchand de bestiaux, s'est détaché du groupe d'animaux dont il faisait partie et a parcouru la rue d'Orléans, au grand effroi des passants. Il est tout à coup entré dans le magasin de M. Lorrain-Hublot où il a opéré deux ou trois pirouettes et occasionné des dégâts matériels assez considérables, réduisant en miettes trois cheminées du prix de 150 à 200 fr. chacune; puis il est ressorti sans toucher à la devanture et a pu être réintégré dans le convoi.

M^{me} Lorrain mère, qui était dans le magasin, a éprouvé une frayeur qu'il n'est pas besoin de dépeindre et n'a dû qu'à un hasard providentiel de ne pas être atteinte par un des bonds de l'animal affolé.

Il est surprenant que des accidents ne se soient pas déjà produits dans le parcours de la ville.

Nos rues les plus passantes sont constamment sillonnées de ces troupes d'animaux, dont la conduite est confiée à un personnel insuffisant. Il en résulte des désordres constants et il est temps qu'on prenne des mesures avant qu'un malheur soit à déplorer. Est-ce à la police ou plutôt à la municipalité que ce soin incombe ?

Avis à qui de droit.

Le décès de Toulon

Grâce à la publicité donnée au décès du militaire originaire de l'arrondissement de Saumur, survenu à l'hôpital Saint-Mandrier, à Toulon, la famille de celui-ci a pu être retrouvée. Belloir était originaire de Rou-Marson.

Inspection de l'Ecole de Saumur

Le général de Gessé arrivera aujourd'hui à Saumur pour inspecter l'Ecole de cavalerie.

L'incendie de la Breille

Vendredi soir, un incendie a dévoré, à la Breille, cinq maisons et plusieurs bâtiments suraés avec du matériel d'exploitation et des récoltes.

qui ne sourcilent pas en présence d'une épée ou sous la menace d'un coup de feu. Il avait été épouvanté à la pensée qu'il pouvait être soupçonné, et maintenant qu'il se sentait accusé, compromis, il ne songeait plus qu'à se défendre hautement, noblement, qu'à faire face au péril...

Le commissaire de police s'adressa à Tartas.

— C'est vous qui avez arrêté monsieur ? Quand vous vous êtes emparé de lui, que faisiez-vous ?

— Il cherchait à s'enfuir.

— Comment avez-vous eu connaissance du crime ?

— Par monsieur.

Il indiqua Fernandez.

— Oui, cet homme était dans la rue, dit celui-ci, quand je m'y suis précipité... Il a pu entrer dans la cour, car j'avais laissé la porte ouverte dans mon émotion.

— Oui, c'est comme ça que je suis entré. Mais je n'ai pas osé aller plus loin, de peur que la justice n'y trouve à redire.

— Et, monsieur, quand vous l'avez saisi, cherchait-il à s'échapper ?

— S'il cherchait à s'échapper ? C'est-à-dire

Les pertes s'élèvent à près de 20,000 fr. rien que pour les immeubles, dont plusieurs n'étaient pas assurés.

Nous donnerons demain des détails.

Horrible tentative de suicide à Angers

Un drame émouvant s'est déroulé, avant-hier, rue Garnier, à Angers.

Au deuxième étage du numéro 7, habitent les époux B..., dont le mari est ouvrier cordier.

Samedi matin, vers dix heures, des voisins entendirent des cris venant de l'appartement des époux B...

M^{me} Aloyer, M^{me} Chaillou et M. Allusse accoururent; en ouvrant la porte, un horrible spectacle s'offrit à leurs yeux.

M^{me} B... était étendue sur le sol, sans connaissance, et perdait le sang par une blessure faite à la jambe gauche.

M. Allusse la releva et la plaça sur son lit. M^{me} Chaillou, banda la blessure, pendant que M^{me} Aloyer courait prévenir le docteur Bichon.

M^{me} B..., pour la quatrième fois, venait d'attenter à ses jours.

Après le départ de son mari pour l'atelier, elle avait calfeutré les portes, les fenêtres et la cheminée, avait rempli un petit fourneau de charbon de bois, l'avait allumé, puis s'était étendue sur son lit.

Le fourneau s'étant éteint avant que la mort eût accompli son œuvre, elle prit un pot à confiture, le cassa, et, avec un des morceaux, se coupa une varice à la jambe gauche.

A ce moment elle cria et les voisins accoururent.

Cette femme, âgée de 26 ans, est mère d'une petite fille qui est en nourrice, et est enceinte de six mois.

La femme B... s'enivre fréquemment, et, dans ces moments, elle ne parle que de se suicider.

Malgré son horrible blessure, elle disait aux personnes qui la soignaient qu'elle recommencerait.

M. Bichon a ordonné son transport à l'hôpital.

Le toupet de Wilson

Le journal de Wilson, la *Dépêche*, écrit sans rougir le passage suivant :

« Nous allons au combat avec une ferme confiance dans un résultat favorable pour M. Wilson, le candidat sur lequel nous avons mis toutes nos espérances républicaines. »

État-civil de la ville de Saumur

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Félix Léger, tailleur de pierre, et Charlotte Sauton, couturière, tous deux à Saumur.

MARIAGES

Le 29 juillet. — Alphonse-Henri-Marie Ber-

terra clair, la justice.

— Je le souhaite, dit tristement Edgar.

— En attendant, fit le commissaire à ses agents, qu'on s'empare de cet homme, et qu'on le garde à vue.

Edgar tendit spontanément ses mains et les agents lui mirent les poucettes.

(A suivre.)

Entre pères de famille :

— Alors vous ne marierez pas votre fille à M. André.

— Je ne crois pas que les deux jeunes gens sympathisent.

— Les avez-vous quelquefois réunis ?

— Oui. Cet hiver, nous avons échangé plusieurs bals sans résultat.

X..., qui est malade depuis qu'il se connaît, a eu pour médecins tous les docteurs de Paris. Cependant, il a fini par jurer fidélité à l'un d'entre eux.

— Pourquoi celui-là ? lui demandait-on. Vous guérit-il, au moins ?

— Non ! mais les autres me soignaient, et lui, il me plaint.

nard, charpentier, a épousé Marie-Louise Billy, sans profession, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 31 juillet. — Louis Biot, menuisier, 63 ans, époux de Léonide Daburon, rue Saint-Nicolas, 15.

NOUVELLES MILITAIRES

Les manœuvres de cavalerie en Touraine

Pendant les manœuvres que M. le général marquis d'Espeuilles dirigera en Touraine, les douze régiments de cavalerie seront répartis ainsi :

Division Grandin, cantonnée dans la vallée de l'Aigre : 5^e brigade, général Guérin d'Agon ; 13^e dragons, à Charray ; 13^e chasseurs, à la Ferté-Villeneuve ; 9^e brigade, général Le Coat de Saint-Haouen, 23^e dragons, à Romilly-Saint-Lalais ; 7^e hussards, à Romilly-sur-Aigre ; 12^e brigade, colonel de Girardin, 20^e dragons, fractionné entre le Mée et Mettray ; 21^e chasseurs, à Verdes.

Division Duhesme, cantonnée dans la vallée du Loir : 4^e brigade, général Jeantet, 20^e dragons, à Montigny ; 20^e chasseurs, fractionné entre Douy et Saint-Hilaire-sur-Yerre ; 10^e brigade, général Plessis, 24^e dragons, à Cloyes-sur-le-Loir ; 13^e hussards, à Saint-Hilaire-la-Granelle ; 11^e brigade, général Le Guern, 3^e dragons, à Morée ; 2^e chasseurs, à Fréteval.

Tant en manœuvres qu'en marches de concentration et en étapes de dislocation, les douze régiments répartis dans les six brigades de cavalerie des corps d'armée seront pendant cinq semaines en mouvement.

Concours de cuisiniers

Le grand-duc Vladimir Alexandrovitch, commandant en chef les troupes de la garde et la circonscription de Saint-Petersbourg, a assisté il y a trois ou quatre jours, au camp de Krasnoï-Selo, à un grand concours des cuisiniers de la troupe.

Le concours était divisé en deux séries : soupe au chou et bouillie de sarrasin.

Les fours provisoires avaient été installés sur le bord du lac de Duderhof; les provisions ont été pesées et distribuées en présence de la commission d'examen à 8 heures du soir, et les cinquante-quatre cuisiniers admis au concours se sont aussitôt mis à l'œuvre. La bouillie a été mise sur le feu la première, et la soupe au chou seulement le matin, à 4 heures. Les membres de la commission ont surveillé les opérations ordinaires pendant toute la nuit.

A 10 h. 1/2 du matin, le diner était prêt, et les sergents-majors, désignés comme experts-dégustateurs, se sont rendus au réfectoire de l'Ecole de cavalerie Nicolas, où on a apporté les marmites numérotées, mais ne portant pas les matricules ordinaires, pour assurer l'impartialité des membres du jury. Ceux-ci,

goutant à toutes les marmites, inscrivaient sur des tableaux les numéros des meilleurs.

Le grand-duc a distribué les prix. Le premier prix, une montre avec chaîne en argent, est échu à un cuisinier des chevaliers-gardes, et les trois autres, montres en argent avec chaîne en métal blanc, à des cuisiniers de Cosaques et de la garde à cheval.

Quant au diner, il a été mangé par 2,400 hommes des régiments de Moscou et des grenadiers de la garde commandés pour ce service.

Tous les praticiens constatent l'heureuse action du Rob Lechaux sur le sang dans les affections scorbutiques et les cachexies, pour retarder les conglutinations (*thromboses et embolies*), dans les manifestations du rachitisme, alors que la santé et la genèse des tissus sont si profondément altérés, dans ces états morbides où l'organisme ne semble propre qu'à la fabrication de matières corrompues.

Dernières Nouvelles

L'AFFAIRE DU SIAM

La question est de savoir quelles garanties nous allons demander au Siam de ses promesses ; il est question d'occuper un port de la côte.

Lord Dufferin est retourné au quai d'Orsay, où M. Develle l'a mis au courant des décisions du conseil.

Lord Dufferin a entamé avec M. Develle le chapitre des revendications de l'Angleterre sur le haut Mékong, qu'elle n'entend pas nous céder. C'est là le nœud de la question.

L'AFFAIRE NORTON-DUCRET

On a voulu limiter le procès Ducret-Norton, et le terminer dans l'audience de samedi, quitte à siéger la nuit. Le nombre des témoins a été réduit à sa plus simple expression. Mais, comme les accusés auront le droit d'en désigner un certain nombre, le bruit court qu'on lancera de nouvelles assignations.

Il est évident que si Lord Dufferin est revenu, c'est qu'il a reçu l'assurance que l'on ne laisserait pas mêler l'ambassade d'Angleterre aux débats ; quand cette promesse a été faite, le gouvernement ne se doutait pas du rôle que jouerait Lord Dufferin dans les affaires du Siam.

L'APLOMB DE M. ROUVIER

Le comité républicain de Grasse qui a soutenu la candidature Rouvier en 1883 et 1889, s'est réuni hier, et a voté à l'unanimité, moins six voix, cet ordre du jour :

« Le comité, indigné de la conduite inavouable de M. Rouvier, lui vote un blâme motivé, le déclarant indigne de représenter l'arrondissement. »

La séance a été levée aux cris de : « A bas Rouvier ! A bas les Panamistes ! »

D'autre part, M. Rouvier a fait publier par l'Agence Havas la nouvelle suivante :

« Les comités républicains de Grasse, réunis hier en assemblée plénière, ont acclamé à l'unanimité la candidature de M. Rouvier. »

« M. Rouvier aura pour adversaire M. Gabriel Baron, avocat près la Cour d'Aix. »

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
EST IMMÉDIATEMENT ARRÊTÉE PAR LA
LOTION RÉGÉNÉRATRICE
DU
DR ROFF
QUI NETTOIE LA TÊTE
Le Flacon : ENLEVE LES PELLICULES 3 francs.
EMPÊCHE LES CHEVEUX DE TOMBER ET LES FAIT REPOUSSER
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Dét. Gén. : Maison de D^r ROFF, rue S^{te}-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépot : MACHET, parfumeur-coiffeur, 1, rue d'Orléans

ÉPICERIE NOUVELLE
E. CHAUVEAU
Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême
Boîtes riches de luxe en parchemin
Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40
— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sur-Loire.

A VENDRE OU A AFFERMER

UN MOULIN A VENT

En parfait état
Avec Maison d'habitation et dépendances

Le tout situé à la Croix-des-Noues, commune de Varennes.

Jouissance de suite.

Pour les renseignements et pour traiter, s'adresser à M. JOULAIN-DUFRESNE, ou à M^e BRETON, notaire.

A LOUER OU A VENDRE MAISON

Et Vastes JARDINS

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

Rue Brault, 50, Saumur

M^{lle} E. PANNIER

Broderie artistique et sur tissus

Pour travaux neufs et réparations

Se rend à domicile

PIANO à quene d'Erard

en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.

Location — Accords — Réparations

APPARTEMENT

AU DEUXIÈME ÉTAGE

56, Quai de Limoges, SAUMUR

à Louer Présentement

S'adresser à M. RICHARD, avocat, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur.

A VENDRE

4 Bonnes Barriques Vin rouge

VARRAINS 1901

Excellente qualité. — 120 fr. la barrique.

S'adresser à M^{me} veuve SANZAY-PIMOT, à Varrains.

A VENDRE VOITURE à quatre roues avec fourgon, genre marchands forains, à 2 chevaux ou un cheval.

S'adresser à M. REUMONT, 10, rue de Châteaufort, TOURS.

POUR AMÉLIORER
POTAGES SAUCES RAGOUTS
LEÇUMES et toutes sortes de MÛTS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE

PRENEZ
DU VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE: LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Petit Magasin d'épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

CHAPELLERIE CIVILE et MILITAIRE

LIVERANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR, place de la Blange, 4

CHAPEAUX de feutre en très belle qualité, en toutes teintes, à 3 fr. 60.

CHAPEAUX mécaniques en très beau satin, pour noces ou soirées (système LIVERANI), à..... 12 fr.

BONNETS de voyage, depuis..... 1 f. 45

CASQUETTES et KÉPIS pour Pensions.

LE CHASSEUR, chapeau casquette en cinq transformations.

SUCCÈS DU JOUR

Nouvelle forme, Chapeau CANDIDAT

Coup de fer à la minute.

GR^{de} ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelcon soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	S. dir.	Mixte	Expr.	Expr.	Omn.
	matin	soir							
Paris			7 55	8 35	12 50		7 55	8 30	11 25
Chartres	6	9 34	10 18	2 48		9 41	10 12	1 33	
Courtalain (départ)	7 44	10 48	11 48	4 21		10 54	11 22	2 57	
Château-du-Loir	10 12	12 22	1 58	6 37		12 35	1 07	4 53	
Château-la-Vallière	10 48	12 45	2 35	7 10			1 30	5 26	
Noyant-Méon	11 20	1 05	3 08	7 40			1 50	5 56	
Vernantes	11 29		3 17	7 49				6 06	
Linières-Bouton	11 41		3 30	8				6 16	
Varennes	11 52		3 41	8 10				6 26	
Blou	12	1 30	3 49	8 17				6 33	
Vivv	12 18	1 47	4 14	8 34	9 40	1 49	2 22	6 44	
SAUMUR(Orl.)arr.	12 13	1 40	4 02	8 29		1 57	2 32	6 54	
(départ)	12 18	1 47	4 14	8 34				7 01	
Nantilly (arrivée)	12 26		4 22	8 41				7 12	
SAUMUR(État)ar.	12 37		4 35	8 52				7 22	
(départ)	8 31	12 20	4 11	8 32				6 50	
Nantilly (départ)	8 38	12 27	4 23	8 43				7 3	
Chacé-Varrains	8 47	12 33	4 29	8 49	9 50			7 9	
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42	4 37	8 56	10 05			7 16	
Montreuil (départ)	9 41	1 28	4 45	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40	
Thouars	10 18	2 02	4 51	10 09	11 13	2 57	3 24	8 24	
Niort			4 39	8 52	12 25			11 41	
Saintes			6 42	11 59				12 19	
Bordeaux			10 24	4 22		9 22		4 56	

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	Omn.	Semi	Expr.	Expr.	Mixte
	matin	soir							
Bordeaux			5 40		8 25				3 50
Saintes			9 2		11 34				7 15
Niort			5 25		10 42		2 4	2 36	9 6
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	8 32
Montreuil (départ)	7	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 53	5 18	6 1			9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 10		3	5 25	6 9			9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		3 05		6 14			9 41
SAUMUR(Orl.)ar.	7 40	10 23		3 16		6 26			9 53
(départ)	7 20	10 50		2 51		6 5			soir
Nantilly (départ)	7 30	11		3 06		6 16			
SAUMUR(État)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11	12 7	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11	7 12 16	
Vivv	7 56	11 33		3 30		6 43			
Blou	8 4	11 41		3 38		6 52			
Vernantes	8 15	11 52		3 49		7 6			
Linières-Bouton	8 26	12 03		4		7 18			
Varennes	8 37	12 15	2 09	4 11		7 31	11 44		
Noyant-Méon	9 7	12 45	2 28	4 41		8 7	12 4		
Château-la-Vallière	9 43	1 32	2 55	5 18		8 46	12 33	1 39	
Château-du-Loir	12 1	3 48	4 35	7 58		11 15	2 17	3 23	
Courtalain (départ)	1 35	5 18	5 44	9 40		12 53	3 33	4 44	
Chartres	3 35		7 30	11 20		3 5	5 10	6 15	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	Mixte
	matin	soir		
Saumur	7 52	11 16	5 44	
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	
Chinon (arr.)	9 4	1 5	7 29	
Chinon		7 36	4 35	9 15
Port-Boulet		8	4 58	9 57
Saumur(arr.)		9 2	7 14	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Omn.	Mixte
	matin	soir		
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15
(départ)	6 50	9 27	4 5	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	11 1
Doué	7 21	9 58	5 15	11 8
Martigné	7 44	10 20	6 38	11 28
Angers	9 12	11 45	9 27	12 29

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte	Omn.
	matin	soir		
Angers	4 40	6 50	7 30	12 6 15
Martigné	6 1	8 32	11	1 20 7 54
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42 8 23
Baugé	6 52	9 7	12 16	1 50 8 31
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57 8 43
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6 8 54
(départ)	7 35		1 31	2 21 9 22
Loudun	8 24		4 14	3 10 10 13
Moncontour	8 56		6 10	3 43 10 44
Poitiers	10 33		10 40	5 22 12 8

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	1	2	1	2	1	2	1	2
Nantes (départ)	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35
La Méritré	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	2 1
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52		6 13		
St-Clément	7 19		12 40	3 59		6 22		
St-Martin	7 26		12 45	4 7		6 34		
Saumur (arrivée)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 23
(départ)	7 46	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 29
Varennes	8	11 26	1 11	4 45		7 16		
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 48
Langeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14
Tours (arrivée)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	O	
----------	---	--